

**TURQUIE – PRENDRE ACTE D’UNE RELATION PLUS DIFFICILE,
MAINTENIR UN DIALOGUE EXIGEANT ET CONSTRUCTIF***Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées**Groupe de travail sur la Turquie***Rapport d’information de MM. Ladislas PONIATOWSKI, sénateur de l’Eure, Jean-Marc
TODESCHINI, sénateur de Moselle, co-présidents et de M. René DANESI, sénateur du
Haut-Rhin**

Rapport d’information n° 629 (2018-2019)

Des relations souvent difficiles avec la Turquie

Bien que toujours denses sur les plans économique et culturel, **les relations franco-turques sont, depuis quelques années, marquées au niveau politique par des incidents et de nombreux irritants**. Cette dégradation vaut également pour les relations entre la Turquie et Union européenne d’une part, les États-Unis et plus largement les membres de l’OTAN d’autre part.



En **Méditerranée orientale**, la France a exprimé son soutien à Chypre s’agissant **des navires de forage envoyés par la Turquie** dans la zone économique exclusive de celle-ci. Les tensions avec la Grèce sont fortes et l’Union européenne a également exprimé une condamnation claire de la démarche turque. En raison de ces agissements et du recul de l’Etat de droit en Turquie, Le processus d’adhésion est plus bloqué que jamais et même la libéralisation des visas et la réforme de l’Union douanière sont gelées.

Les tensions avec les États-Unis atteignent également un niveau élevé après la décision turque **d’acheter des missiles S-400 à la Russie**, les Américains refusant que ces équipements soient installés à proximité des avions F35 des pays de l’OTAN et de la Turquie elle-même. Les États-Unis menacent non seulement de revenir sur la participation de la

Turquie au programme F35, mais aussi de sanctionner une économie turque déjà en difficulté.

Enfin, en Syrie, la Turquie est certes **revenue sur le devant de la scène depuis 2016 grâce à sa participation au processus d'Astana** avec la Russie et l'Iran, mais ce processus a vite montré ses limites et elle se trouve désormais dans **une situation très difficile** au Nord du pays. Elle y est en effet confrontée aux opérations de reconquête du régime syrien qui menace, avec le soutien de la Russie et de l'Iran, les dernières poches de rébellion du nord-ouest, ce qui risque d'entraîner un nouvel afflux de réfugiés dans une Turquie qui en accueille déjà 4 millions. Plus à l'Est, elle ne parvient pas à obtenir des États-Unis la formation d'une « zone tampon » dont elle estime qu'elle la mettrait à l'abri des forces kurdes syriennes, considérées par les autorités turques comme une menace de premier plan.

La Turquie, déstabilisée par la crise syrienne, est un **partenaire d'autant plus difficile pour la France que ces enjeux de politique étrangère sont étroitement corrélés à sa politique intérieure**, ce qui favorise une expression souvent agressive et accusatrice de la part d'autorités turques désormais très nationalistes. Celles-ci reprochent en particulier aux partenaires occidentaux le soutien apporté aux combattants kurdes de Syrie, une condamnation insuffisante de la tentative de coup d'Etat de 2016 et une absence de soutien dans la lutte contre les membres de la confrérie de F. Gülen. En ce qui concerne la France, la question du génocide arménien ajoute un irritant supplémentaire.

Dès lors, **la Turquie envoie aux occidentaux des messages contradictoires**, les accusant d'être responsable de son propre éloignement et demandant une coopération plus étroite tout en multipliant des gestes qui rendent en réalité cette coopération plus difficile.

Une dégradation préoccupante de l'Etat de droit

L'évolution du régime turc vers une concentration des pouvoirs entre les mains du Président de la République à la faveur de la réforme constitutionnelle de 2017, la restriction progressive des droits et libertés et notamment de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion (en particulier à l'encontre des universitaires, des journalistes et des personnes, très nombreuses, accusées d'être associées au mouvement güleniste ou à des mouvement de protestation comme celui de Gezi en 2013), marquent un **glissement indéniable vers l'autoritarisme**, qui doit être dénoncé.

Le contrôle des institutions militaires, administratives et judiciaires est de plus en plus étroit. Des épurations massives ont été opérées à la suite de la tentative de coup d'état de 2016, notamment au cours d'une période d'état d'urgence de deux ans. Les contre-pouvoirs se font ainsi de plus en plus rares.

Cette dérive commence à affecter le système électoral jusqu'ici assez préservé. L'épisode de la double élection du maire d'Istanbul constitue à cet égard un signal ambigu. D'un côté, l'implication de l'exécutif dans les élections, les conditions inégalitaires dans lesquelles s'est déroulée la campagne électorale, notamment pour l'accès aux médias, enfin la contestation des résultats par le pouvoir, sont inquiétants. De l'autre, le résultat final traduit **une certaine résilience de la démocratie électorale turque**, puissamment ancrée.

Un pari sur l'avenir ?

Dès lors, l'amélioration des relations avec la Turquie, puissance économique montante malgré la crise actuelle et **partenaire commercial important** pour l'Europe, **partenaire sécuritaire solide** de la France dans la lutte contre le terrorisme, **élément essentiel de l'OTAN** sur son flanc sud-est, pays qui a joué un rôle essentiel et unanimement reconnu dans la **prise en charge des réfugiés syriens**, ne peut résulter que d'une forme de pari sur l'avenir.

Sur le plan intérieur, c'est **un pari sur la résilience de la démocratie et de l'Etat de droit**, par une inflexion d'un pouvoir qui aura su entendre le message des élections municipales d'avril 2019 et des Turcs, peut-être majoritaires, qui souhaitent que leur pays poursuive le chemin entamé au début des années 2000 vers davantage de démocratie et vers une économie plus moderne.

Sur le plan extérieur, c'est **un pari sur le fait qu'au-delà d'une convergence d'intérêt évidente à court terme avec le voisin russe, les forces économiques profondes et la sécurité à long terme de la Turquie vont la ramener vers l'Occident**. Ce positionnement lui permettrait de continuer à entretenir des relations approfondies avec la Russie, qui serait alors un partenaire important mais pas exclusif, et des relations privilégiées avec l'Union européenne, dont la France, et l'ensemble de ses partenaires de l'OTAN.

LA CARTE TURQUE DES COULOIRS ENERGETIQUES






L'appartenance de la Turquie au Conseil de l'Europe, à l'OTAN et son dialogue avec l'Union européenne doivent être impérativement préservés car ces instances constituent les lieux de dialogue qui permettent de continuer à avoir des leviers de discussion et de négociation avec ce pays, malgré toutes les difficultés rencontrées dans ses relations bilatérales avec les membres de ces organisations. Parallèlement, la question de la libéralisation des visas et celle de la modernisation douanière devront enfin être traitées, dès lors que la Turquie aura manifesté par des actes qu'elle souhaite à nouveau se placer pleinement dans le cadre de l'Etat de droit.

C'est aussi **un pari sur la résolution de la crise syrienne** par le biais d'un processus politique sous l'égide des Nations unies auquel la France doit continuer à contribuer en coopération avec la Turquie, dont les intérêts et la vision convergent en partie avec la sienne sur ce dossier, permettant une stabilisation de la zone qui permettra à son tour une projection plus apaisée de la Turquie dans son environnement régional, comme elle le souhaite depuis le début des années 2000.

Le maintien d'un dialogue exigeant

Ce pari suppose **le maintien d'un dialogue exigeant**, que ce soit en bilatéral ou au sein des instances des organisations internationales dont la France et la Turquie sont membres, pointant sans complaisance des reculs démocratiques contraires aux engagements passés de la Turquie elle-même et ses agissements parfois contraires au droit international, mais soucieux également de **mettre l'accent sur les nombreux intérêts communs**, qu'ils soient économiques, sécuritaires, géopolitiques ou culturels, entre nos deux pays.

Ce pari suppose enfin de ne pas tomber dans le piège d'une expression souvent « éruptive ». Face au positionnement victimaire de la Turquie, la patience stratégique s'impose, en **évitant d'entrer dans le jeu des provocations**. La constance et la tempérance sont les meilleurs moyens de faire entendre aux dirigeants que la création d'un climat de confiance suppose un dialogue apaisé et sincère dans son expression auquel, sur le long terme, la Turquie et la France ont beaucoup plus à gagner qu'à perdre.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées http://www.senat.fr/commission/etr/index.html 15 rue de Vaugirard 75006 Paris - secretariat-affetra@senat.fr		
 M. Ladislas Poniatowski Co-président sénateur de l'Eure	 M. Jean-Marc Todeschini Co-président sénateur de Moselle	 M. René Danesi sénateur du Haut-Rhin

Le groupe de travail de la commission des affaires étrangères a effectué de nombreuses auditions de spécialistes, universitaires, responsables ministériels en charge des relations extérieures de la France, et s'est rendu en Turquie en avril 2019.

Le rapport complet est disponible sur le site du Sénat :

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-629-notice.html>

